



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes

N°1 - Vendredi 9 janvier 2026

## Une journée de deuil pour se souvenir et soutenir les victimes



Décrétée journée nationale de deuil après l'incendie catastrophique de Crans-Montana, le vendredi 9 janvier 2026 donne lieu à une mobilisation symbolique dans tout le pays. À 14 heures, les cloches des églises sonneront dans toute la Suisse, invitant au recueillement, à la solidarité et à la reconnaissance envers les secours. Dans la région de l'Entre-deux-Lacs, le temple Saint-Blaise ouvrira ses portes en fin de journée, à 19h, pour un temps de prière et de mémoire ouvert à toutes et tous. A lire en page 7



CENTRE SANTÉ CORNAUX

**BESOIN D'UN DENTISTE ?**

RENDEZ-VOUS RAPIDE – TARIF RAISONNABLE

CLOS ST PIERRE, 6 – CORNAUX

079/513.27.14

[WWW.CESACO.CH](http://WWW.CESACO.CH)

PHYSIOTHÉRAPEUTE – DENTISTE – PODOLOGUE – MASSEUR MÉDICAL

pharmacieplus  
du bourg  
marin-épagnierpharmacieplus  
des 3 chevrons  
cressier  
un plus pour chacun



## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### SALAGE ET DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Nous tenons à rappeler que les procédures en vigueur au niveau du déneigement et du salage des routes à Lignières sont les suivantes:

##### Déneigement

Les équipes de déneigement opèrent dès que l'alarme est déclenchée par le service communal de la voirie, dans l'ordre de priorité suivant:

1. Les routes principales empruntées par les transports publics.
2. Les autres routes de desserte communale.
3. Les cheminements piétonniers.

Il est toutefois impossible d'intervenir partout en même temps, mais nous nous efforçons de répondre au plus vite aux besoins des usagers.

##### Salage

Depuis plusieurs années, la Commune de Lignières a, dans un souci de protection de l'environnement, opéré le choix d'effectuer un salage réduit. Aussi, le salage est limité aux axes routiers principaux, à savoir:

- Rue du Montilier.
- Rue des Hautes-Bornes.
- Rue des Eussinges.
- Rue du Franc-Alleu.
- Rue de Fin de Forel.
- Route des Prés.
- Route de La Combe du Sapin.

ainsi qu'aux cheminements piétonniers très fréquentés permettant notamment d'atteindre les arrêts de bus et le collège de La Gouvernière.

##### Dispositions à respecter

- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage du chasse-neige.
- Il est interdit de déplacer, enlever ou endommager les jalons à neige.
- Il est interdit d'entreposer de la neige dans les fontaines.

##### Autres conseils utiles

- Ecouter les prévisions météorologiques et agir en conséquence.
  - Adopter une conduite prudente et équiper les véhicules de pneus neige.
  - Lors de déplacements à pied, se munir de bonnes chaussures antidérapantes et au besoin ajouter des crampons escamotables sous celles-ci.
- CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 18 décembre 2025.

##### Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté autorisant la création d'une nouvelle dépense annuelle pour la participation financière de la Commune de Lignières au financement du Centre de santé sexuelle de Neuchâtel.
2. Arrêté relatif à la fixation du coefficient fiscal en 2026.

Échéance du délai référendaire : Lundi 2 février 2026

La présidente  
Josiane Chiffelle

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La secrétaire  
Ophélie Gauchat

### IMPRESSION

Tirage : 11'000 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

### CRESSIER



#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 13 DÉCEMBRE 2025

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.  
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

##### Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à l'approbation du budget 2026 (non soumis à référendum)
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 180'000.00 pour la poursuite de la révision du plan d'aménagement local (PAL)
3. Arrêté relatif aux contributions et taxes d'équipement
4. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 34'000.00 pour l'installation d'un système d'optimisation énergétique dans les bâtiments communaux
5. Arrêté relatif à un cautionnement simple de CHF 90'000.00 en faveur de la coopérative des Sansfoin

Échéance du délai référendaire : Mercredi 28 janvier 2026  
Cressier, le 13 décembre 2025

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26  
Publication FAO n° 2

##### Dossier SATAC n° 121742

Parcelle(s) et coordonnées : 3637 - Cressier ; 2569255/1210905

Situation: Champs de la Paule; Route de Neuchâtel 30b

Description de l'ouvrage: Mise en conformité des travaux réalisés

Requérant(s) : Eduard et Jocelyne Fasel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Andrea Pelati Architecte SA, Avenue Dupeyrou 12, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### NOCTAMBUS

Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs services de bus différents permettent aux noctambules de se déplacer en toute sécurité durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

C'est le moyen le plus sûr pour les amoureuses et amoureux de la nuit de rentrer à la maison. Sur le littoral et vers les vallées, le plus connu de ces bus nocturnes est

**le Noctambus**, dont les premières dessertes remontent à 1999.

Retrouvez le nouvel horaire et parcours sur :

[www.neuchatelville.ch/sortir-et-decouvrir/transport-et-deplacement/noctambus/](http://www.neuchatelville.ch/sortir-et-decouvrir/transport-et-deplacement/noctambus/)

Une petite nouveauté pour 2026, les billets peuvent être acquis également par SMS en envoyant le code N8 au 555, ainsi les noctambules recevront directement leur billet sur leur portable.

Un grand merci à TransN pour la mise en place de cette nouvelle option.

Nous vous rappelons que vous pouvez également acquérir des carnets Noctambus auprès de votre administration communale au prix de 35 francs les 6 courses (dont une gratuite).



## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### MISE AUX CONCOURS

La commune du Landeron recrute un-e

#### contremaître / contremaitresse à 100%

Le poste sera probablement repourvu par voie d'appel.

Les personnes intéressées peuvent néanmoins soumettre leur candidature dans le respect des délais, en envoyant leur dossier avec la mention « postulation » à l'adresse suivante: commune.lelanderon@ne.ch, en un seul fichier PDF.

#### Profil recherché:

Expérience et intérêt dans le suivi de petits chantiers et projets, le travail sur le terrain, la coordination de travaux dans le domaine des infrastructures et du bâtiment. Aisance à trouver des solutions aux problèmes techniques ou humains, à gérer les imprévus.

#### Formation:

CFC en lien avec les métiers de la construction ou du génie civil.

Délai de postulation: 23 janvier 2026

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2026

### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

#### Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repas à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des vendredis et samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.**

**Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repas au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

**Votre engagement compte, grand merci!**

### LE LANDERON



#### ADMINISTRATION COMMUNALE – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le **vendredi 23 janvier 2026, toute la journée.**

Reprise de l'horaire habituel le lundi 26 janvier, à 9 heures.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

### LE LANDERON



#### PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Dans sa séance du 5 janvier 2026, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général suppléant:

- M. Maxime Humbert-Droz, proposé par le PVL, en remplacement de M. Arbnor Zulfija, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 6 janvier 2026

Conseil communal

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26

Publication FAO n° 2

#### Dossier SATAC n° 122015

Parcelle(s) et coordonnées: 8726 - Le Landeron; 2571582/1211058

Situation: Le Bourg; Ville 46

Description de l'ouvrage: Pose de deux tabatières

Requérant(s): Christine Frochaux, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial du Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997

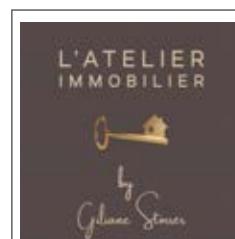
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Un projet de vente immobilière ?  
Bénéficiez de 25 ans d'expérience dans le canton  
Brevet fédéral de courtière en immobilier  
**VENTE – ESTIMATION – CONSEIL IMMOBILIER**  
Giliane Storrer  
Rue des Granges 19  
2525 Le Landeron  
076 492 46 42 / [giliane.storrer@atelier-immobilier.ch](mailto:giliane.storrer@atelier-immobilier.ch)

### LE LANDERON



#### PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE

Dans sa séance du 5 janvier 2026, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale suppléante:

- Mme Alina Oppikofer, proposée par le PS, en remplacement de M. Enver Abazi, suite à son départ du Landeron.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 6 janvier 2026

Conseil communal



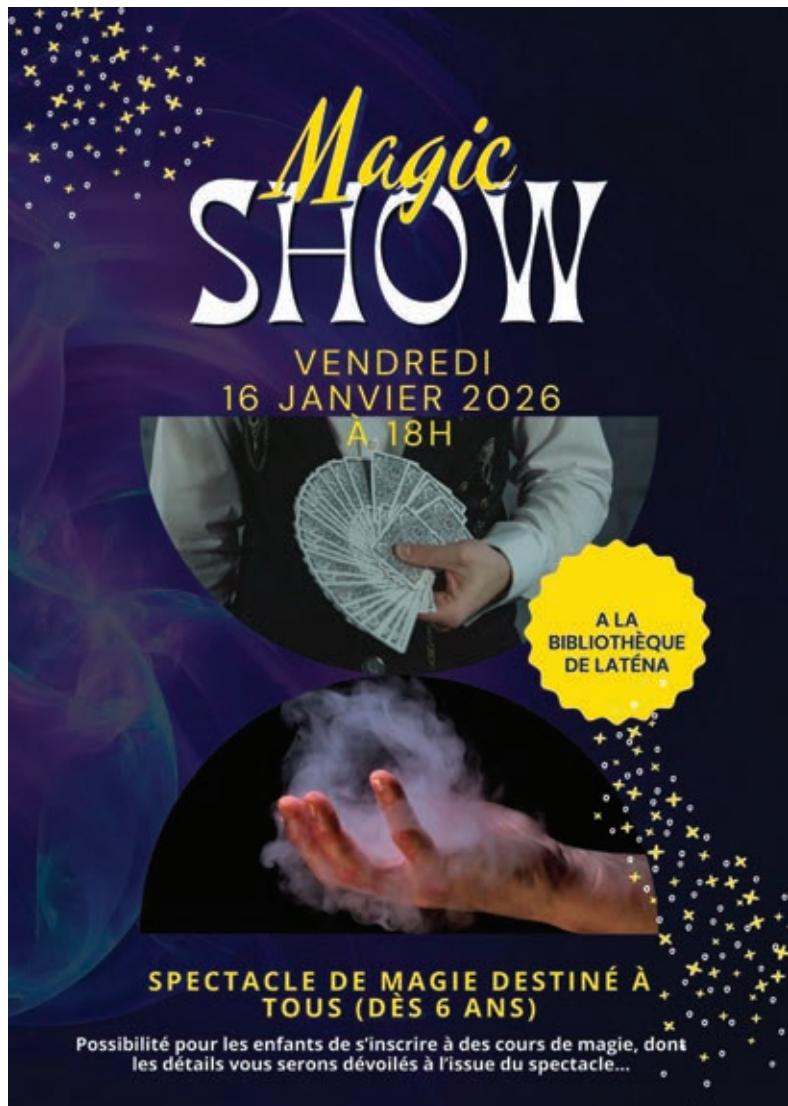
**Peinture - Papiers peints  
Rénovation de façades  
Devis sans engagement**

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
[patricepagani@hotmail.com](mailto:patricepagani@hotmail.com)

Natel 079 448 59 72



## AVIS OFFICIELS des communes



### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26

Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 121754**

Parcelle(s) et coordonnées: 1998 - Marin - Epagnier; 2566842/1206336

Situation: Derrière chez Menod; Rue des Tertres 10

Description de l'ouvrage: Rénovation d'une habitation individuelle et construction d'une nouvelle habitation individuelle

Requérant(s): FYJIS SA, 2074 Marin-Épagnier

Auteur(s) des plans: Alain Broggi, Broggi SA, Rue des Epancheurs 6, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 35 RCC; Art. 6 RELConstr.; Abattage d'arbres/bosquets/haies

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26

Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 122380**

Parcelle(s) et coordonnées: 4364 - Saint-Blaise; 2565943/1207969

Situation: Les Rochettes; Route de Lignières 29A

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Philippe Streiff et Saskia Sigrist, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt; Zone S2el

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26

Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 122205**

Parcelle(s) et coordonnées: 3610 - Saint-Blaise; 2565748/1207925

Situation: Chemin des Rochettes 50

Description de l'ouvrage: Transformation de la piscine et de la terrasse

Requérant(s): Milène et Jean-François Buschini, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Veronica De Biase, Debiase architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route; Abattage d'arbres/bosquets/haies; Zone de protection des eaux S2el

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.01.26 au 09.02.26

Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 122386**

Parcelle(s) et coordonnées: 942 - Thielle - Wavre; 2568258/1208288

Situation: Grand'Rue 13

Description de l'ouvrage: Pose d'une installation photovoltaïque

Requérant(s): Jean-Luc et Marie-Christine Josset, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### AVIS DE TRAVAUX

##### RC 2185- Tilleul - D.-Dardel Saint-Blaise

Nous vous informons que le tronçon de la Rue du Tilleul, allant du pont CFF au carrefour avec la Rue Daniel-Dardel, sera fermée à la circulation. Ainsi que le tronçon Est de la Rue Daniel-Dardel qui sera lui limité à une circulation alternée.

**Dès le lundi 9 février 2026 à 7h30 pour une durée de 6 semaines environ (selon les conditions météo) comme représenté en rouge sur le plan ci-dessous.**

Une déviation des cheminement piétonniers sera mis en place (voir plan ci-dessous en vert).

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise S. Facchinetti SA (casque rouge).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Service Infrastructures: 032 886 65 70

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieur civils Mauier SA: 032 732 55 55



### LATÉNA



#### QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN?

Nous vous informons que, contrairement à l'ancienne Commune de La Tène qui organisait une matinée déchiquetage de sapins, cette année **aucun événement** particulier n'est mis en place par la Commune de Laténa.

Les sapins naturels peuvent toutefois être éliminés dans le cadre habituel de la collecte des déchets verts. Il suffit de les déposer au bord de la route lors de la tournée prévue, en respectant les modalités usuelles de ramassage.

Nous remercions la population de sa compréhension et de sa collaboration.

### LATÉNA



#### LES DÉJEUNERS DE LATÉNA: PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS

La Commune de Laténa invite la population à un moment de rencontre ouvert à toutes et tous, **gratuit**, intitulé **les Déjeuners de Laténa**. Organisés par le Service de la cohésion sociale, ces rendez-vous ont pour objectif de favoriser les échanges entre générations et cultures, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Une fois par mois, les habitant-es de Laténa se retrouvent le temps d'une matinée conviviale, **entre 8 h 30 et 10 h 30**, pour partager un café, un jus de fruits ou quelques tartines. Ces rencontres sont l'occasion de discuter, de rire et de créer de nouveaux liens.

Le premier déjeuner a lieu le **16 janvier 2026 à l'Espace Perrier, à Marin** (Rue Charles-Perrier 2)

Les lieux sont facilement accessibles en transports publics et la population est vivement encouragée à privilégier la mobilité douce.

Afin de nous aider à prévoir les quantités de nourriture optimale, nous vous invitons à vous annoncer à l'aide du QR code.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment convivial avec vous.



### LATÉNA



#### ARRÊT DE BUS PROVISOIRE DE VIGNER: UN AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU CAD

Dans le cadre des travaux de pose des conduites du chauffage à distance (CAD), nécessitant la traversée de la route cantonale RC5 à Saint-Blaise, un arrêt de bus provisoire sera mis en place à Vigner, à l'extrémité de la place de parc située à l'est de la banque Raiffeisen.

#### Déplacement provisoire de l'arrêt de bus

L'arrêt de bus existant sera déplacé du 19 janvier au 3 avril 2026, sous réserve des conditions météorologiques. Ce déplacement est strictement temporaire et correspond à la durée nécessaire à la réalisation des travaux du CAD menés par Groupe E Celsius SA, lesquels impliquent une traversée de la RC5.

#### Une mesure indispensable pour maintenir la circulation

La mise en place de cet arrêt provisoire est rendue indispensable afin de garantir le maintien du trafic en double sens pendant les travaux, sur cet axe cantonal fortement fréquenté.

Malgré la construction récente de l'arrêt de bus de Vigner, les contraintes techniques et les exigences de sécurité liées au chantier du CAD n'ont pas permis d'envisager une autre alternative.

La solution retenue, bien que transitoire, constitue le meilleur compromis entre la continuité du service de transports publics, la sécurité des usagères et usagers et la fluidité du trafic routier.

#### Prise en charge financière

Il est précisé que tous les coûts liés à cet aménagement provisoire et la reconstruction de l'actuel arrêt sont intégralement pris en charge par Groupe E Celsius SA, dans le cadre du projet de réalisation du CAD. Aucun frais n'est supporté par la commune. Le Conseil communal remercie les usagères et usagers pour leur compréhension face aux désagréments temporaires engendrés par ces travaux, qui s'inscrivent dans une démarche de transition énergétique bénéfique à long terme pour le territoire.

Le Conseil communal

### LATÉNA



#### CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil communal informe la population des dates des séances 2026 de son Conseil général:

**19 mars, 7 mai, 18 juin, 24 septembre, 4 novembre et 10 décembre**

Le Conseil général est l'organe législatif qui représente les citoyen-nes de la commune. Il délibère et prend des décisions sur des sujets tels que le budget communal, les règlements locaux et les projets d'aménagement. Il joue également un rôle de contrôle sur les actions de l'exécutif communal, garantissant ainsi que les intérêts de la population soient respectés.

Le Conseil communal

### LATÉNA



#### COMMISSION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil communal informe la population des dates de réunions 2026 de sa commission consultative:

**27 janvier, 3 mars, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin, 25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 15 décembre**

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers complets doivent être déposés au Service de l'urbanisme, rue Auguste-Bachelin 4 à Marin-Epagnier, dans un délai de 10 jours ouvrables avant la date de la réunion.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie aux règlements d'aménagement communaux et aux règlements de construction communaux de la Commune de Laténa, disponibles sur le site <https://commune-latena.ch/>.

Le Conseil communal



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### ARRÊT (DE BUS) SUR IMAGES | EXPOSITION TEMPORAIRE

La commune vous invite à découvrir une sélection de douze photographies mettant en valeur la fresque réalisée durant l'automne 2025 sur l'abribus de Saint-Blaise, par les graffeurs neuchâtelois **Kesh & Wilo**, auteurs de plusieurs œuvres de street art emblématiques du canton.

Cette exposition propose un voyage au cœur d'un univers urbain coloré, dynamique et profondément ancré dans la culture visuelle du territoire. Située dans les couloirs de la Maison de commune à Saint-Blaise (Grand'Rue 35), elle offre à la population une occasion de porter un nouveau regard sur un travail artistique qui a marqué l'espace public.

**Le vernissage de l'exposition aura lieu le mardi 20 janvier à 18 h, en présence des artistes et sera suivi d'un apéritif offert. Chacun et chacune est bienvenu-e.**

Arrêt (de bus) sur images | Du 20 janvier au 3 avril 2026, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise



PHOTOGRAPHIE

**DU 20 JANVIER  
AU 3 AVRIL**

**ARRÊT (DE BUS)  
SUR IMAGES**  
Exposition photographique

L'arrêt de bus de Saint-Blaise, transformé en fresque géante par les artistes Kesh et Wilo, est au cœur d'une nouvelle exposition temporaire entre les murs de la maison de commune à Saint-Blaise

**VERNISSAGE EN PRÉSENCE DES ARTISTES  
LE 20 JANVIER 2026 À 18 H**

Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise



[www.associationtagada.ch](http://www.associationtagada.ch)

Soutient l'enfance  
&  
les personnes fragiles



Accompagnement  
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie  
Equicoaching

Combes Le Landeron  
[www.svequicoaching](http://www.svequicoaching)  
+41 79 203 30 89



Retrouvé très amaigri et porteur de la gale (maladie de la peau) ainsi que de la leishmaniose, Lumen a été sauvé de la rue par deux touristes qui nous l'ont confié afin de le guérir et lui trouver une famille. C'est un chien extrêmement affectueux envers les humains et sociable avec ses congénères. Son âge est estimé à 1 an environ et il est de taille moyenne, sûrement croisé chien de chasse. Pot-de-colle, nous lui cherchons un foyer avec une personne présente régulièrement à la maison, idéalement en campagne.

Il partira en Suisse avec tous ses vaccins à jour, castré et porteur d'un passeport UE.

Pour plus d'informations : [info@soscsdi.com](mailto:info@soscsdi.com)



Aveugle d'un œil, Melo a été retrouvé très maigre dans la rue en Sicile il y a quelques mois. Nous ne connaissons absolument pas son passé, cependant c'est un chien très doux en recherche d'affection. Son âge est estimé à 3 ans et il pèse une vingtaine de kilos.

Il est castré et sera muni de tous les vaccins nécessaires ainsi que d'un passeport UE pour une adoption en Suisse.

Pour plus d'informations : [info@soscsdi.com](mailto:info@soscsdi.com)

## ENTRE-DEUX-LACS

# Deuil national, vendredi 9 janvier, temple de Saint-Blaise ouvert



En collaboration avec les Églises suisses, le Conseil fédéral a déclaré **le 9 janvier 2026 journée nationale de deuil**. En accord avec la Conférence des évêques suisses (CES) et l'Église catholique-chrétienne de Suisse (ECCS), le Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) appelle à une sonnerie des cloches à l'échelle nationale.

**Ce vendredi 9 janvier, décrété jour de deuil national à la suite de l'incendie catastrophique de Crans-Montana, les cloches des églises sonneront dans toute la Suisse à 14 heures.**

Pendant la sonnerie des cloches, chacune et chacun est invité à prier en silence, à se recueillir en mémoire des défunt·es et à exprimer sa solidarité avec les personnes blesées et leurs proches. Ce moment est également un signe de gratitude envers toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement sans faille, œuvrent à surmonter la crise. Cela vaut tout particulièrement pour les secouristes, les professionnel·le·s des services médicaux, psychologiques et pastoraux, ainsi que pour les responsables politiques.

**Le temple Saint-Blaise sera ouvert ce vendredi de 17h à 19h. Toutes les personnes qui souhaitent allumer une bougie, déposer une pensée ou adresser une prière en mémoire des victimes et en soutien à leurs familles sont les bienvenues. Ouvert à tous.**

Ruth Letare, diacre paroisse Entre2lacs

## Tragédie de Crans-Montana - Prière commune

### Préambule

Ô Dieu, face à l'ampleur de la tragédie survenue à Crans, les souffrances des uns, des unes et des autres et notre sentiment d'impuissance, nous commençons par faire silence devant toi.

### Silence soutenu

Nous te prions pour toutes les familles d'ici et d'ailleurs, plongées dans la terrible incertitude de savoir si leurs enfants sont vivants ou non, qui redoutent qu'ils soient entre la vie et la mort, qui sont séparés d'eux alors qu'ils sont soignés loin de chez eux.

Père du ciel et de la terre,

Écoute le cri de douleur et d'espérance, qui s'élève de chacun et chacune.

### Silence

Parmi les victimes, beaucoup étaient apprentis, gymnasiens - gymnasienne, étudiants - étudiantes, nous te prions pour leurs amis durablement touchés par ce malheur en cette nuit qui devait être une journée de fête et d'amitié.

Père du ciel et de la terre,

Écoute le cri de douleur et d'espérance, qui s'élève de chacun et chacune.

### Silence

Nous te prions avec reconnaissance pour toutes les personnes qui se sont engagées sans compter depuis la tragédie: les pompiers, les policiers, les médecins, le personnel soignant, les cellules de crise, les bénévoles, les politiciens, les enquêteurs,

Père du ciel et de la terre, renouvelle à toutes et tous les forces et le discernement qu'il faut pour prendre des décisions dans cette crise.

### Silence

Nous te confions toutes les personnes qui en ces temps sont victimes de drames ignorés ou connus et qui sont abattues, démunies, ayant perdu tout repère.

Père du ciel et de la terre, accorde à chacun et chacune de trouver à leurs côtés des personnes d'écoute, de soutien, de compassion.

### Silence

Bénis-sois tu, toi qui nous appelles dans nos Communes, notre Canton, notre pays à l'unité au-delà de nos différences confessionnelles, religieuses, politiques ou identitaires.

Que cette communion imprègne notre manière d'être ensemble non seulement en ces jours funestes, mais aussi tout au long des années que tu nous donnes de vivre.

### Silence

Ce drame et tant d'autres bouscule notre foi.

Nous nous sentons petits et fragiles, impuissants face à la souffrance de cette tragédie et tant d'autres qui font parfois surgir en nous un profond sentiment d'absurdité.

Toi qui es Source de toute bénédiction et Toi qui dépasse toute intelligence,

Toi qui entends les cris des victimes et ne crains pas les doutes des humains, nous t'en prions, préserve-nous de prononcer en pareilles circonstances des consolations convenues et faciles et rappelle-nous ton amour sans limite qui seul peut relever ceux qui sont abattus.

Donne-nous de croire que rien ne nous séparera de ton amour.

Béni es-tu, Seigneur, notre Dieu, Père du ciel et de la terre, pour ta Parole qui éclaire notre route comme la nuée jadis accompagnait ton peuple au désert.

Amen



## LA NEUVEVILLE - Au programme!



### LADY NAZCA

Biopic de Damien Dorsaz avec Olivia Ross, Devrim Lingnau, Guillaume Gallienne

Pérou, 1936. Maria, jeune enseignante à Lima, rencontre Paul d'Harcourt, archéologue français. Ce dernier l'emmène dans le désert de Nazca où elle découvre un vestige millénaire qui va peu à peu devenir le combat de sa vie. Inspiré de la vie de l'archéologue Maria Reiche.



MA 13 et VE 16 janvier à 20h30 en VOST  
6 (14) ans - DE - 1h39 - 2025 - VOST

### CHIEN 51

Thriller de Cédric Jimenez avec Gilles Lellouche, Adèle Exarchopoulos, Louis Garrel

Dans un futur proche, Paris a été divisé en 3 zones qui séparent les classes sociales et où l'intelligence artificielle ALMA a révolutionné le système policier en le contrôlant. Jusqu'à ce que son inventeur soit assassiné et que Salia et Zem, deux policiers que tout oppose, soient forcés à collaborer pour mener l'enquête.



VE 9 et DI 18 janvier à 20h30  
14 (16) ans - FR - 1h40 - 2025

### LA PETITE DERNIÈRE

Drame de Hafsia Herzi avec Nadia Mellifi, Ji-Min Park

Benjamine d'une famille algérienne musulmane, Fatima grandit en banlieue parisienne. Attriee par les filles, elle tente de concilier sa foi et ses désirs naissants.



SA 10, DI 11 et ME 14 janvier  
à 20h30  
14 ans - FR - 1h47 - 2025

### DU GRAND VAL AU PETIT VAL

Documentaire de Francis Hengy et Jonathan Contin

Depuis trois ans, deux passionnées de nature consacrent leurs jours, leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité sauvage. Leur quête : capturer des instants rares, des plus infimes insectes aux majestueux lynx, en passant par les rats laveurs et bien d'autres espèces discrètes. À travers leurs images, elles nous invitent à découvrir la magie d'un territoire encore préservé, à éveiller notre regard sur la richesse du vivant. Ce film pédagogique, accessible dès 8 ans, est une ode à la nature, une passerelle entre émerveillement et sensibilisation. Entre deux montagnes du paysage jurassien, au nord-ouest du Plateau suisse, le Raimeux et le Graity, la vie des espèces sauvages se déroule dans un cadre naturel diversifié. Les vallées offrent des refuges et des ressources variées à la faune sauvage, qu'elle soit éphémère ou plus durable, toutes soumises aux lois naturelles. De nombreux sentiers traversent gorges et cascades, avec une flore variée. Ces paysages encouragent les randonnées tout en préservant la biodiversité malgré les changements du monde actuel.



DI 11 janvier à 17h, en présence des réalisateurs  
Francis Hengy et Jonathan Contin  
8 ans - CH - 1h06 - 2025

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS  
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR  
[WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

## CORNAUX

### Une tradition musicale pour le matin de Noël

À Cornaux, le matin du 25 décembre ne commence jamais tout à fait comme ailleurs. Fidèle à une tradition bien ancrée, la fanfare de l'Union de Cornaux a une nouvelle fois parcouru les rues du village pour offrir son aubade de Noël.

Aux premières heures de la journée, malgré le brouillard persistant, les musiciens, accompagnés de quelques renforts, ont interprété des airs de saison, apportant une ambiance chaleureuse et festive. Tandis que certains habitants applaudissaient depuis leurs fenêtres encore embuées par le froid, d'autres n'ont pas hésité à sortir, bien emmitouflés, pour profiter pleinement de ce moment musical.

Depuis de nombreuses années, cette aubade fait partie intégrante du Noël carbonet. Un rendez-vous apprécié, qui annonce les festivités de la journée et rappelle combien ces traditions simples contribuent à faire vivre l'esprit de Noël au cœur du village.



### À L'AFFICHE

#### LADY NAZCA

MA 13 ET VE 16 JANVIER À 20H30 EN VOST

#### CHIEN 51

VE 9 ET DI 18 JANVIER À 20H30

#### LA PETITE DERNIÈRE

SA 10, DI 11 ET ME 14 JANVIER À 20H30

#### DU GRAND VAL AU PETIT VAL

DI 11 JANVIER À 17H,  
EN PRÉSENCE DES RÉALISATEURS  
FRANCIS HENGY ET JONATHAN CONTIN

### PROCHAINEMENT

#### CECI EST MON CORPS

DI 18 JANVIER À 17H

#### L'AGENT SECRET

MA 20, MA 27 ET VE 30 JANVIER  
À 20H30 EN VOST  
DI 25 JANVIER À 17H EN VOST

#### AVATAR : DE FEU ET DE CENDRES

ME 21, SA 31 JANVIER ET DI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER À  
20H30 EN VF  
VE 23 JANVIER À 20H30 EN VOST

#### SUR UN AIR DE BLUES

SA 24, DI 25 ET ME 28 JANVIER À 20H30 EN VF  
DI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER À 17H EN VOST

[WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

## LE LANDERON

### Jean-Claude Girard, chef d'exploitation sortant, passe le flambeau à Julien Jakob



De gauche à droite, Jean-Claude Girard, chef d'exploitation sortant et Julien Jakob nouveau chef d'exploitation, tous deux heureux face à leur avenir

**Une très belle rencontre avec ces deux interlocuteurs heureux d'évoquer leur parcours passé et à venir. Tout en s'accordant parfaitement, ils ont chacun acquis leurs propres expériences.**

Que ce soit Jean-Claude Girard et son parcours ou Julien Jakob débutant dans cette fonction, chacun parle avec passion de ce qui a été accompli dans leur vie respective et de leur avenir.

#### Un parcours de connaissances

#### et de relations pour Jean-Claude Girard

C'est en 1999 que, Jean-Claude Girard, enfant du Landeron, décide de changer d'orientation professionnelle en reprenant un poste de chef d'exploitation à la station d'Épuration des eaux (STEP) du Landeron en remplacement de Maurice Girard.

Ce travail va le passionner, car il n'est jamais monotone. Il trouve génial d'être en quelque sorte patron d'une mini PME. S'il est seul responsable durant deux années, il a pu compter sur l'engagement de deux personnes supplémentaires. Durant toutes ces années, il a apprécié toutes ses activités (électricité, laboratoire, facturation, budget, le rapport avec les politiques et autres).

Lorsqu'il a commencé sa nouvelle activité, il a poursuivi la résolution de la pollution à la Neuveville de mi 1998 même s'il n'était pas impliqué directement dans cette contamination.

Son parcours s'est poursuivi avec les rénovations de la station de pompage de la Neuveville puis de toute la STEP jusqu'à 2002 (agrandissement, diverses modifications et autres). Ce fut pour lui une belle expérience, car venant du domaine privé, il avait de nombreuses connaissances dans le domaine des chantiers.

Au fil des années, de nombreux changements sont intervenus, notamment informatisation, souplesse dans la vision d'une STEP (par exemple, dépannage, vision à distance, double chaîne de traitement, biogaz avec une production de 40% d'énergie, etc.). De plus, la venue au photovoltaïque a permis une propre production de 70% avec seulement 30 % d'achat d'énergie.

Son activité lui a apporté énormément de connaissances avec de bonnes relations au niveau des politiques, de nombreux contacts avec des entreprises, la recherche de nouveaux traitements, les contacts avec ses collègues de Suisse romande et autres. Il souligne que l'épuration a énormément évolué au fil du temps avec une informatisation générale tout en précisant que l'on n'est plus au temps des interrupteurs et de la vue!!!

Il est heureux de pouvoir profiter enfin de vacances reprises sur les heures supplémentaires durant ces 27 ans passées en tant que chef d'exploitation tout en profitant de ses petits-enfants.

Son parcours lui a permis d'être membre du GRESE (groupement romand des exploitants de STEP) durant 10 ans et actif durant 33 ans au centre de secours des pompiers.

Dès le 1<sup>er</sup> mai, il reprendra un poste à 20% maximum dans le suivi des chantiers de raccordements des communes de Tüscherz-Alfermée, Glèresse et Plateau de Diesse (ARA am Twannbach), tout en défendant les intérêts du syndicat.

Il remercie tous ses contacts politiques et les services cantonaux pour les excellentes relations durant tous ses vingt-sept ans de service.

#### Un bel avenir pour Julien Jakob

Enfant du Landeron, Julien Jakob a fait toutes ses écoles dans sa commune. Il a ensuite effectué un apprentissage d'installateur électricien avec un CFC à la clé. Son armée terminée avec l'obtention d'un permis camion, il part sur les routes au service de plusieurs entreprises. Au fil du temps, il ressent le besoin de changement en se tournant vers d'autres horizons. Ayant l'opportunité de rejoindre la STEP du Landeron, c'est avec intérêt qu'il se lance dans cette nouvelle profession le 1<sup>er</sup> février 2021.

Il passe là une année à apprendre tout ce qu'il faut sur le fonctionnement de la STEP. Il poursuit sa formation durant 3 ans (9 blocs d'une semaine), durant la période Covid; pas vraiment drôle, mais il fallait faire avec! Brevet fédéral en poche, il poursuit son activité au sein de la STEP dans le but d'en reprendre la gestion en tant que chef d'exploitation.

Il a la volonté de progresser et d'être attentif au bien-être de la population. Pour lui, c'est un métier que l'on fait principalement pour le bien de l'environnement. C'est également un grand challenge qu'il a l'intention de relever en mettant en pratique tout ce qu'il a appris, même si devoir rendre des comptes à un comité est un peu stressant. Les perspectives sont importantes, mais une gestion à trois permettra d'aller de l'avant avec certainement d'autres impératifs à venir (prise en charge des micropolluants lors d'une future réorganisation des STEP, par exemple).

La STEP se porte bien et il est heureux de découvrir et de pouvoir assumer son nouveau job tout en y apportant sa « patte ». Il ne va cependant pas tout révolutionner, mais c'est pour lui un bel avenir qui l'attend.

CP

Audition du Lac  
Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
032 724 55 66  
info@auditiondulac.ch  
www.auditiondulac.ch

Test auditif gratuit et essais d'appareils auditifs sans frais et sans engagement durant un mois!



## CRESSIER

### Derniers reflets sur les événements de décembre

**Peu de soleil en décembre, que de brouillard, une morosité heureusement estompée par les nombreuses illuminations et événements festifs porteurs de joie et d'apaisement.**

Les décos lumineuses dans l'espace public, dans les jardins, fontaines, vitrines, ou sur le pas de porte des chaumières, a été une belle façon de contribuer à la magie de Noël tout en réchauffant les cœurs.

**Le calendrier de l'Avent:** organisé par l'Association de Développement de Cressier/ADC avec le concours de la population, le calendrier géant a intensifié le paysage lumineux soir après soir, créant un parcours féérique jusqu'à Noël. Les participants ont fait preuve d'une imagination fantastique et créé de beaux moments de partage lors des rencontres prévues à l'ouverture de leur fenêtre.

**L'Allée de l'Avent:** éclairés par des lanternes accrochées aux flancs de l'église, les panneaux didactiques ont conduit les visiteurs sur le chemin de Noël. Aux commandes, Séraphin, l'ange facétieux, a révélé ses petits secrets, histoires, témoignages, coutumes, y ajoutant jeux, concours voire recettes, à portée des petits comme des grands.

**Noël au collège:** le 18 décembre, la fenêtre de l'Avent s'est ouverte et a donné lieu à une grande animation. A l'extérieur, côté sud, devant la fresque illuminée, les élèves ont chanté avec force, passion et conviction pour exprimer pleinement leur joie. A l'issu de ce concert choral très apprécié, le public a regagné le hall du collège où les attendait une surprise: la panoplie de bricolages de Noël confectionnés par les élèves fiers de montrer leurs œuvres. Ayant appris cette nouvelle, le Père Noël est venu expressément récompenser les écoliers par une distribution de friandises. Comme par magie, ce beau monde s'est rassemblé ensuite autour du buffet garni de pâtisseries apportées par les parents d'élèves, les boissons étant l'affaire de la CESC, organisatrice de l'événement, qui a connu une belle affluence.

**Noël tous âges:** le 24 décembre, à 17h, le temple archi plein a dû laisser quelques personnes debout. L'allée de l'Avent aménagée également en ce lieu, a conduit les âmes chrétiennes vers un seul et même cheminement. De tous âges les paroissiens sont venus se rassembler et accompagner les catéchumènes dans leurs chants et récits. Ces beaux moments de réconfort et d'espoir ont été suivis par la marche aux flambeaux à travers le village et conduite par les jeunes en formation. Malgré la bise glaciale, le défilé nocturne a drainé un joli nombre de participants emmitouflés, mais heureux d'y prendre part. Dans la douce chaleur retrouvée à leur retour au centre protestant, les marcheurs ont reçu thé et biscômes. Aux dires des échos, l'essentiel de Noël, au-delà des cadeaux et des décorations, réside dans le rassemblement, le partage, la joie et la réflexion.

GC



## CORNAUX

### Un chaleureux marché de Noël à l'école

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'école a organisé un marché de Noël le jeudi 18 décembre 2025. Ouvert dès 17h30, cet événement a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance conviviale et festive. Il a rencontré un franc succès, notamment grâce à une météo plutôt douce pour la saison et à un programme original concocté par les enseignants.

Les visiteurs ont pu se régaler grâce aux stands de nourriture, proposant notamment de la raclette, des hot-dogs, ainsi que des boissons chaudes comme du thé et des sirops, très appréciés en cette soirée hivernale.

Les élèves étaient évidemment au cœur de la fête. Ils ont tenu des stands où ils vendaient avec fierté leurs créations artisanales: biscuits, chocolats, marque-pages, mélanges pour cookies, risotto à cuire, décorations de Noël et diverses petites créations en tissu. De nombreuses douceurs étaient aussi proposées à la vente, attirant petits et grands gourmands.

Les familles ont également pu admirer une fenêtre du calendrier de l'Avent décorée en vitrail. Illuminée et colorée, elle mettait en scène de jolis paysages de Noël et contribuait à l'atmosphère magique de la soirée.

Ce marché de Noël fut un beau moment de partage et de créativité, marquant parfaitement l'esprit des fêtes et renforçant les liens entre l'école, les élèves et leurs familles.

IN





MARTIN STEINEGGER (DIRECTEUR SPORTIF)

## « Bienne mériterait plus de points ! »



Martin Steinegger: « Je ne suis pas du tout actif sur les réseaux sociaux. C'est aussi une manière de me protéger. » (photo ldd)

**Directeur sportif du HC Bienne, Martin Steinegger livre ses impressions sur le parcours de ses protégés à mi-saison. « Notre jeu mériterait d'être mieux récompensé et je pense que notre classement actuel ne reflète pas véritablement le potentiel de l'équipe », relève-t-il. « Ma principale satisfaction se situe au niveau des jeunes joueurs qui ont énormément progressé. C'est le fruit d'un travail de longue haleine qui vient confirmer de manière éclatante notre statut de club formateur », poursuit l'imperturbable « Stoney ».**

### - Martin, après cette première moitié de saison, quel est votre sentiment global sur le parcours du HC Bienne ?

- Sans faire preuve de chauvinisme, je dirais en préambule que notre jeu n'a pas été récompensé à sa juste valeur. On mériterait d'être mieux classé sachant que nous avons régulièrement égaré des points stupidement. Je pense notamment à des débuts de matchs ratés. Mon explication? Une mauvaise préparation, tout simplement. Je pense qu'on paie notre manque de stabilité au prix fort. Dans un même match, Bienne est capable d'afficher deux visages bien distincts et cette inconstance ne sert évidemment pas nos intérêts. J'ai parfois le sentiment que lorsque nous jouons à l'extérieur contre des équipes comme Berne ou Ambri, par exemple, nos jeunes joueurs sont intimidés par l'ambiance et leur manque d'expérience pèse lourd dans la balance. Il faudrait donc que nos leaders jouent un rôle de locomotive ce qui n'est pas toujours le cas. Bienne livre donc des prestations en demi-teinte et je suis tout à fait conscient que j'ai aussi ma part de responsabilité face à un tel constat.

**- Cette part de responsabilité s'affiche parfois sur les réseaux sociaux où vous n'échappez pas à la critique. Comment réagissez-vous à ces commentaires parfois incisifs?**

- Si la critique est constructive, je l'accepte volontiers, mais si c'est n'importe quoi, il est clair qu'elle ne m'atteint pas. De mon côté, je ne suis pas du tout actif sur les réseaux sociaux. C'est aussi une manière de me protéger. Et puis, honnêtement, je n'ai pas besoin de lire ça. Pour chacune de mes décisions, je réfléchis à trois fois et jusqu'ici, je reste persuadé qu'au moment où je les ai prises, mes choix étaient judicieux. Cela dit, j'admets volontiers que certains événements m'ont donné tort, mais on est toujours plus intelligent après.

**- Vous occupez la fonction de directeur sportif du HC Bienne depuis 2012. N'avez-vous pas le sentiment d'être un peu rattrapé par la routine?**

- Non, pas du tout, ma motivation initiale reste intacte. Le hockey sur glace évolue à vitesse grand V et ce sont justement ces changements qui me permettent de rester passionné et enthousiaste en toute circonstance. Je ne dirais pas que c'était mieux avant, mais différent. Les problèmes d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux d'hier. Je vais vous donner un exemple concret. Lorsque j'étais jeune, quand l'entraîneur voulait te parler, ce n'était pas bon signe. Maintenant, si l'entraîneur ne te parle pas durant deux semaines, les jeunes sont persuadés qu'il y a un problème.

**- Qu'est-ce qui distingue le HC Bienne des autres clubs de National League?**

- Son esprit familial. Les joueurs qui signent chez nous sont très sensibles à la formidable ambiance qui règne au vestiaire. C'est en quelque sorte notre marque de fabrique, mais j'avoue qu'il est toujours plus difficile de tenir cette réputation, la professionnalisation de notre club passant inévitablement par un accroissement des postes de travail à tous les échelons de la pyramide. Mon souhait le plus cher, c'est évidemment de pouvoir véhiculer cette image de club familial le plus longtemps possible puisqu'elle donne envie aux joueurs suisses et étrangers de venir garnir nos rangs.

**- Quel est votre objectif sportif cette saison?**

- Soyons réalistes, il est utopique de songer à une qualification directe pour les play-offs. Le but, c'est donc d'y accéder en passant par la case play-in, ce qui est tout à fait dans nos cordes. Par rapport à la saison dernière, certains points ont pu être améliorés, dont la communication entre le staff d'entraîneurs et les joueurs. Je pense que l'équipe donne le maximum, mais qu'il lui manque parfois un peu de réussite et cela est un paramètre que nous ne pouvons hélas pas contrôler.

Propos recueillis par  
Olivier Odiet

**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)



**Imprimer**  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux  
032 756 12 96 - [vente@messeiller.ch](mailto:vente@messeiller.ch) - [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)



## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Chaque vendredi:** Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception.

**Pour en savoir davantage sur le programme,** l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

#### Dans le cadre de la Semaine de l'Unité des chrétiens

**Jeudi 22 janvier** à 20h au centre paroissial de Cressier aura lieu une conférence de l'abbé Marc Donzé, théologien, sur «L'œcuménisme de Maurice Zundel»

#### Etudes bibliques «Le Dieu des Psaumes»

**Mercredi 28 janvier, mercredi 4 et mercredi 11 février** auront lieu des études bibliques avec le pasteur Raoul Pagnamenta à 20h au centre paroissial de Cressier

*Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch).  
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.*

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Dimanche 11 janvier:** 10h Culte au centre paroissial de Cressier.

10h Culte au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte) à la cure.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

## SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi 13 janvier: Mardi Midi au foyer** (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9<sup>e</sup> Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

### Marin

**Mardi 13 janvier: 14 h 15 Mouvement chrétien des retraités - «En chemins», au Clos de la Chapelle (Couviers 10) à Marin**

Infos: Françoise Vouga, 077 436 32 24 ou [francoise.vouga@gmail.com](mailto:francoise.vouga@gmail.com)

## CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

### Cressier:

**Chaque mercredi:** dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

## LIGNIÈRES-LE LANDERON

### Lignières

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

### Le Landeron

**Mercredi 14 janvier:** 15 h 00 Culte au home Bellevue.

## L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, [ruth.letare@eren.ch](mailto:ruth.letare@eren.ch)  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)  
Frédéric Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

### Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) [joachim.boulanger@hotmail.com](mailto:joachim.boulanger@hotmail.com)

### Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, [locationtemplelelanderon@gmail.com](mailto:locationtemplelelanderon@gmail.com)

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: [oyerstblaise@gmail.com](mailto:oyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 9 janvier

9h00 Messe + Confessions

#### Samedi 10 janvier

18h00 Messe

#### Dimanche 11 janvier

9h00 Réunion catéchisme 5H pardon, salle paroissiale sous l'église  
9h30 Réunion catéchisme 6H communion, salle paroissiale sous l'église

10h45 Messe et invitation pour les Baptisés 2025

#### Mardi 13 janvier

Secrétariat fermé en cas d'urgence prendre contact

avec l'abbé Gérard Muanda 079 367 79 32 ou [gerardmuamif@gmail.com](mailto:gerardmuamif@gmail.com)

14h15-16h15 Réunion du mouvement chrétien des retraités œcuménique

au Clos de la Chapelle, Rue des Couviers 10, 2074 Marin

#### Jeudi 15 janvier

Secrétariat fermé en cas d'urgence prendre contact

avec l'abbé Gérard Muanda 079 367 79 32 ou [gerardmuamif@gmail.com](mailto:gerardmuamif@gmail.com)

#### Vendredi 16 janvier

9h00 Messe + Confessions

#### Samedi 17 janvier

9h00-11h30 Réunion catéchisme 8H et 9H, salle paroissiale sous l'église  
17h00-18h00 Réunion catéchisme 3H et 4H, salle paroissiale sous l'église

18h00 Messe des Familles

#### Dimanche 18 janvier

9h30-10h30 Réunion catéchisme 6H communion, salle paroissiale sous l'église

10h45 Messe des Familles

A la fin de la messe, vente de confitures pour la paroisse de Cernier  
Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

[www.cath-ne.ch/](http://www.cath-ne.ch/) votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Contact: Abbé Gérard Muanda

[gerardmuamif@gmail.com](mailto:gerardmuamif@gmail.com)

## Paroisse de Cressier-Cornaux

### Lundi 12 janvier

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

### Mardi 13 janvier

11h00 Messe au Foyer

16h00 Catéchèse de 6<sup>e</sup> H au Chalet St-Martin

### Mercredi 14 janvier

09h00 Conseil de paroisse à la cure

10h00 Messe au home St-Joseph

### Jeudi 15 janvier

11h00 Messe au Foyer

### Dimanche 18 janvier

10h00 Célébration œcuménique au temple du Landeron

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise

079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier

077 427 84 59 – sandro.agostoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

## Paroisse du Landeron-Lignières

### Dimanche 11 janvier

9h15 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

### Jeudi 15 janvier

18h30 Conseil de paroisse à la cure

### Dimanche 18 janvier

10h00 Célébration œcuménique au temple du Landeron

10h00 Messe de la Confrérie S. Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par l'Ensemble vocal des paroisses

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise

079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier

077 427 84 59 – sandro.agostoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

**Ghielmetti**  
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.  
Avis mortuaire offert sur [DECES.CH](http://DECES.CH)

Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

A votre service !

**Tecaro** Sanitaire Chauffage

0848 000 105 [www.tecaro.ch](http://www.tecaro.ch)

## CORNAUX

### Concert de Noël de la chorale du cycle 2 du C2T



La chorale du cycle 2 des élèves du C2T, regroupant les écoles de Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières, a offert un magnifique concert de Noël le jeudi 11 décembre, à l'aula du C2T au Landeron.

Dirigés avec énergie et enthousiasme par la nouvelle directrice, Ana

Gabaldon, en fonction depuis la rentrée et également professeure de musique, les élèves ont enchanté un public venu en nombre. Très dynamique, la cheffe de chœur a su guider les enfants de main de maître avec entrain et bienveillance.

Tous vêtus de rouge, arborant des couronnes de rennes et de petites décos festives sur la tête, les jeunes choristes ont interprété plusieurs chants de Noël évoquant l'enfance, la lumière, les cadeaux et le partage. Le programme comprenait notamment *Petit garçon*, *Cœur de pain d'épice*, *Noël fait danser les couleurs* ainsi que l'incontournable *Feliz Navidad*.

L'ambiance était festive et lumineuse. La salle, presque comble, a réservé un accueil très enthousiaste aux enfants, avec de nombreux applaudissements et même un rappel, preuve d'un concert chaleureusement applaudi et très apprécié par les parents et les spectateurs.

À l'issue du concert, une cantine tenue par une classe de onzième année a permis aux participants de prolonger ce moment convivial. Les bénéfices récoltés serviront à financer le camp de fin de scolarité des élèves, ajoutant une belle dimension solidaire à cette soirée de Noël réussie.



## LIGNIÈRES

### Conseil général: budget exceptionnel – baisse d'impôt exceptionnelle

C'est face à un budget 2026 réjouissant que s'est réuni le Conseil général de Lignières le 18 décembre dernier. Avec un bénéfice s'élevant à 414'400 francs, le budget tient déjà compte de la baisse fiscale sans quoi il s'élèverait alors à 716'400 francs. Ce résultat extraordinaire est influencé principalement par les retombées du nouveau quartier Le Sas-salet, dont la balance entre le coût des travaux de viabilisation et la vente des terrains se traduit par un bénéfice de 885'000 francs. Compte tenu des résultats positifs enregistrés ces dernières années (2021 à 2024, exception en 2025) le CC a proposé d'accorder à la population une baisse d'impôt de 10 points, réduisant ainsi à 67 % le coefficient fiscal en 2026 uniquement. D'un montant global de 10 mios, d'importants investissements sont budgétés pour 2026, et ceux-ci entraîneront des répercussions financières sur les exercices à venir en termes de charges d'amortissement. Dès lors le budget de l'exercice 2026 s'inscrit clairement dans un budget de transition, la baisse pérenne du coefficient fiscal n'est évidemment pas envisageable, a précisé le CC. La CF a partagé le même avis. Par un vote unanime, le législatif a naturellement approuvé le budget 2026 et l'allégement fiscal proposé.

#### Adoption d'une convention de collaboration avec le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel

Cette convention vise à garantir à l'ensemble de la population un accès équitable à l'information, à l'éducation et aux prestations de santé sexuelle, conformément aux missions de santé publique reconnues au niveau cantonal et fédéral. Les communes utilisatrices participent, à raison de 130 francs la consultation

par habitant-te. Statistiquement, Lignières a déboursé 390 francs en 2023, 780 francs en 2024 et 390 francs en 2025. Le Conseil communal a rappelé que l'adhésion à cette convention représente une garantie d'accès pour les habitants-tes de la commune à un service essentiel, et un engagement clair dans les domaines de la prévention, de la santé publique et du soutien aux jeunes. A savoir que le Centre tient à jour la statistique anonyme des consultations réalisées durant l'année selon la commune de domicile annoncée par les utilisateurs et utilisatrices. La convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 avec reconduction tacite. Dès lors la participation de la commune s'applique rétroactivement. Les élus ont adhéré à la démarche.

#### Communications du Conseil communal

*Police du feu et salubrité publique* - Les visites ont pris fin à mi-décembre, un rapport suivra. *Approvisionnement en eau* - lors de périodes pluvieuses, l'eau trop chargée captée à Chemenau ne peut être traitée par UV et doit passer par l'ultrafiltration. Or ce système arrive en fin de vie. Le remplacer coûte 400'000 francs. L'eau sera alors mise en «rebut». La source des Fèves a suffisamment de capacité, même en été, pour remplacer celle de Chemenau. «Des frais sont ainsi évités», indique Denis Schleppi.

*Travaux publics* - Un cheminement piétonnier et une zone 30 km/h sur la rue du Montilier est en cours d'étude.

*Déchetterie* - Un nouveau presse canette vient d'être installé. Le silo à sel sera déplacé au CAD parallèlement aux travaux d'assainissement prévus.

*Transports publics* - «Les retards récents du car postal peuvent encore être dénoncés via le site CarPostal, afin d'être pris en compte à la séance prévue à mi-janvier 2026», informe Cristofe Fontes de Oliveira.

*CAD* - «Tous les compteurs seront changés selon le processus établi», annonce Fabrice Bonjour.

*Le Noël des aînés* a été une belle journée fort réussie.

*Cimetière* - «Le portail sera réparé prochainement», déclare Ophélie Gauchat.

*Zone sportive et de détente en construction* - les fondations des terrains multisports sont prêtes mais le froid retarde la pose d'EPDM. Les buttes arborisées sont terminées, le chemin en copeaux va suivre, la plantation des arbres aussi. Tous les jeux sont installés, à l'exception du toboggan. Le couvert des familles attend d'être complété au niveau portes et sanitaires. Le chemin piétonnier côté camping est goudronné et recevra une 2<sup>e</sup> couche prochainement. L'arrêt du chantier étant fixé du 18 décembre 2025 au 19 janvier 2026. *Naturalisation* - le CC a accepté la demande d'une résidente établie à Lignières depuis une dizaine d'années.

*Accueil parascolaire Ratatouille* - En remplacement de Céline Neuenschwander, démissionnaire, a été nommée auxiliaire de la structure Sophie Boillat, domiciliée à Lignières, qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> février 2026. «La nouvelle auxiliaire a déjà effectué plusieurs remplacements lors d'incapacité de travail de sa prédécesseuse», relate Josiane Chiffelle.

GC

## SAINT-BLAISE

### Sauvetage du Bas-Lac «Arens VI» en intervention à 20 km de sa base

Même si les sauvetages sur le lac sont peu fréquents en période hivernale, trois sauveteurs de la Société de sauvetage du Bas-Lac ont été appelés, le mercredi 24 décembre passé, à 11 heures, pour rechercher, avec leur canot «Arens VI» (image d'illustration), un navigateur sur un engin flottant porté disparu au large d'Estavayer-le-Lac.

Alors que le secteur habituel d'intervention des sauveteurs de Saint-Blaise se situe sur le Bas-Lac, ils peuvent être dépêchés dans d'autres zones du lac pour des recherches prioritaires.

Tel fut le cas en cette veille de Noël. Au terme des recherches opérées par plusieurs organismes de sauvetage et la Rega, la personne recherchée fut retrouvée sur les grèves du village de Font (à l'ouest d'Estavayer-le-Lac) qu'elle avait pu atteindre.

L'engagement des sauveteurs bénévoles du Bas-Lac a duré plus de quatre heures dans cette intervention.



CZ

## LIGNIÈRES

### Retour sur le concert de l'Avent aux sons des cuivres



Par un concert éclatant donné le 20 décembre dernier, le Brass Band l'Avenir Lignières a plongé le public dans le monde féérique de l'Avent.

Pas de décor neigeux à l'extérieur mais lumineusement décorée, la salle de la Gouvernière, pleine à craquer, a vibré aux sons des cuivres. Le public enchanté a témoigné son émotion par une constellation de petites lumières.

Le programme musical était bien sûr tiré du répertoire brass band, donc des fanfares anglaises considérées comme les meilleures du monde. Sous la direction de Cyril Perrenoud, le BB Lignières a présenté des œuvres arrangées aux tonalités sublimes et éclatantes. Mise en ouverture, Confection for Brass, du célèbre compositeur/arrangeur de Cornouilles, a donné le ton de la soirée. Le Luzerner Dances, pièce imposée dans le cadre du Concours suisse de Brass Band, de novembre

dernier, noté en difficulté 4.5, a ensuite démontré les techniques et le jeu d'expression des cuivres. En version orchestrale, la musique du film The Flight of the Phoenix a, quant à elle, redonné vie aux airs américains de renom. Autant mélodieuse que festive, Nadal, (Noël en romanche) dont les arrangements sont signés Gian Andrea Casanova, a transmis les louanges de la Nativité. Par leur puissance, leur résonance et leur solennité, mimant le caractère majestueux et religieux des cloches de l'église, trompettes, trombones cors et tubas ont carillonné pour annoncer dans un grandiose Christmas Mary le temps de l'Avent. La percussion a apporté texture et puissance dans les diverses pièces de Noël interprétées.

S'avancant tour à tour sur scène, en solo ou par famille d'instruments, musiciens et musiciennes en démonstration dans leurs œuvres, ont reçu de longs et forts applaudissements. En face, les yeux pleins d'étoiles, une passionnée de brass band, M<sup>rs</sup> Roxie Walker, connue pour son mécénat en faveur de la commune, savourait ses moments musicaux parmi son entourage.

Le temps réservé à la relève a offert de délicieuses surprises, notamment I wish You merry Christmas joué par les jeunes pousses de l'école de musique. Ce sont les jeunes justement que Brigitte Jäggi, présidente du BB l'Avenir de Lignières, a appelé à s'intéresser à la musique, à se joindre à la fanfare, «ils seront les bienvenus» a-t-elle assuré dans son intervention vouée aux félicitations d'usage ainsi qu'à la distribution de cadeaux. La présidente a témoigné sa reconnaissance au maestro, Cyril Perrenoud, aux musiciens et musiciennes, aux autorités communales, aux talentueuses décoratrices de la salle, aux sponsors, ainsi qu'au public si chaleureux et fidèle, en leur souhaitant à tous de belles fêtes et tout le meilleur pour l'an nouveau. A son tour, l'ensemble de cuivres a joint ses vœux de célébration par des airs de Christmas music entraînants, rythmés joyeusement par le public. GC

### ATELIER D'ÉCRITURE 18.01.2026



Dans l'atelier d'écriture, on échange, on suggère, on imagine et on creuse en soi.

S'offrir le temps d'écrire, de trouver ses propres mots, pour dire et partager son expérience, pour susciter l'éveil.

Dimanche 18 janvier, de 14h à 17h, Foyer St Blaise.

Matériel : prendre de quoi écrire, à la main et /ou à l'ordinateur. Aucun prérequis.

Tarif : 25.- par personne.

Inscription : ruth.letare@eren.ch

### ATELIER D'ÉCRITURE

Charles Juliet  
Lambeaux



Charles Juliet

Lambeaux est un récit autobiographique bouleversant dans lequel Charles Juliet retrace le destin de deux figures fondatrices : sa mère biologique, et sa mère adoptive. À travers une écriture sobre et intense, l'auteur explore la quête de soi, la mémoire, le silence et la filiation.

Linda Bühler nous conduira dans cet atelier : membre de l'AJAR (collectif littéraire), diplômée d'un Bachelor de l'Institut littéraire suisse, elle apprécie l'écriture collaborative. Depuis 2023, elle donne des ateliers d'écriture sur le récit de soi à l'Université populaire.





**Bon Appétit**

## REPAS À LA CURE

**1er semestre 2026**

- UN MARDI PAR MOIS
- POUR TOUTE PERSONNE DÉSIRANT MANGER EN BONNE COMPAGNIE
- CHF 12.- REPAS COMPLET : ENTRÉE - PLAT - DESSERT

**20 JANVIER**

**17 FÉVRIER**

**17 MARS**

**21 AVRIL**

**19 MAI**

**16 JUIN**

**CURE PROTESTANTE DE MARIN**  
FOINREUSE 6 - 2074 MARIN

**eren**  
PAROISSE RÉFORMÉE  
L'ENTRE-DEUX-LACS

**04 FÉVRIER 2026**  
LE LANDERON

# PORTES OUVERTES

DES APPRENTISSAGES POUR TON AVENIR

**PROGRAMME**

16h00	Visite de l'entreprise
17h00	Présentation de Rollomatic et du programme de formation
	Possibilité de déposer ton dossier de candidature

**INSCRIS-TOI AUX PORTES OUVERTES**  
 Tu peux y participer seul(e) ou avec tes parents

**DÉCOUVRE NOS PLACES D'APPRENTISSAGE**  
 Sur le site [www.rollomatic.ch/fr/careers/](http://www.rollomatic.ch/fr/careers/)



## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Communes disparues en 2025

### Enges, Hauterive, Saint-Blaise, la Tène et tutti quanti

**Les petites – même moyennes – communes de la Suisse sont en voie de disparition. En 1960, notre pays comptait 3206 communes. En 1994, il en restait encore plus de 3000. L'an passé, leur nombre avait encore régressé pour atteindre 2'121.**

Les raisons de cette évolution ont été bien expliquées, en janvier passé, par le site internet de communication Watson: complexité des tâches, difficulté de trouver des membres pour les exécutifs, accroissement de l'efficacité des administrations pour offrir de meilleurs services, politique des cantons pour restreindre le nombre de communes et synergies pour réduire les coûts de fonctionnement.

En 2025, les quatre communes qui ont formé Laténa n'étaient pas en reste.

Dans le canton de Fribourg les communes de Rue, d'Auboranges, de Chapelle et d'Ecublens ont formé une seule entité sous le nom de Rue. La Commune de Montet a fusionné avec celle d'Ursy pour prendre le nom d'Ursy. Les communes de Grolley et de Ponthaux ont fusionné et pris le nom de Grolley-Ponthaux.

Dans le canton des Grisons, la Commune de Tschiertschen-Praden a fusionné avec Coire.

Dans le canton de Lucerne Honau et Root ont fusionné. Au Tessin, Astao, Bedigliora, Miglieglia et Novaggio ont formé la Commune de Lema.

En 2026, cette érosion se poursuivra: on peut s'attendre à la disparition d'une dizaine de communes en Suisse.

Le canton de Neuchâtel est l'un de ceux qui a perdu le plus de communes depuis 1960, année où il en comptait encore 62, pour en retrouver désormais 24. Il se classe au 2<sup>e</sup> rang des cantons qui ont connu en proportion le plus grand nombre de fusions depuis 1960. Dans notre canton, des intentions de fusion apparaissent entre Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières ainsi qu'entre Cortaillod et Boudry.

Mais dans les Montagnes neuchâteloises en décembre passé, le Conseil général des Planchettes – la plus petite commune du canton - 200 habitants – ne sent pas encore des brises de fusion. Elle a refusé d'abaisser d'un point son taux fiscal. Il est un des plus élevés du canton: marque de son autonomie.

Raison de ce refus. Les Planchottiers ne voulaient pas recevoir moins d'argent de la péréquation financière intercommunale!

Claude Zweiacker

